

Centre Inffo

Egalité femmes-hommes : une situation aggravée par la pandémie (forum mondial pour les apprentissages)

« Aucun pays n'a atteint l'égalité », a regretté Marie-Claude Machon-Honoré, représentante de BPW France et International (association de défense des droits des femmes) en ouverture de l'atelier « égalité femme-homme » lors du sixième forum mondial pour les apprentissages tout au long de la vie organisé par le CMA (Comité mondial pour les apprentissages) vendredi 2 juillet.

Par [Sarah Nafti](#) - Le 06 juillet 2021.

Alors que le programme des Nations-Unies a fixé l'objectif de « *parvenir à l'égalité des sexes* » en 2030, les inégalités de genre restent criantes et ont été aggravée par la pandémie, « *qui a fait perdre 36 ans à l'atteinte de l'égalité* ». Elisabeth McOmish, spécialiste de l'égalité des genres pour l'Unesco a insisté sur l'importance de l'éducation des filles pour casser le cercle vicieux : « *plus les filles sont éduquées, plus elles ont de pouvoir économique, moins elles sont victimes de violence* ». Or, si beaucoup de progrès ont été faits en la matière, il existe de fortes disparités suivant le lieu et le niveau de vie. En cas de pauvreté, les filles vont moins à l'école et risquent d'être mariées très jeunes, pour une question de « *survie économique* ». La pandémie a aggravé cet état de fait. « *Il y a 11 millions de filles qui risquent de ne jamais retourner à l'école* », selon les estimations. Pour répondre à la crise, l'Unesco a lancé le « *global education coalition* », une plateforme collaborative pour favoriser l'accès à l'éducation.

Le salaire, clé de voûte de l'égalité des droits

Pour Anne Bergheim-Nègre, vice-présidente sortante en charge de l'égalité à la conférence des OING (Organisations internationales non gouvernementales) du Conseil de l'Europe, « *le salaire est la clé de voûte des autres égalités de droit* ». Pourtant, aucun pays en Europe ne respecte l'égalité salariale. En France, les femmes travaillent gratuitement plus de deux mois par an. L'avocate a donc déposé 15 réclamations collectives contre 15 États européens en 2015, qui ont finalement permis d'obtenir le 17 mars 2021 une liste de recommandations que les États doivent suivre d'ici le 31 octobre 2022. Toutefois, aucune coercition n'est prévue en cas de non-respect.

Sandrine Baslé, directrice de Qualiview conseil a fait un état des lieux de la présence des femmes dans l'industrie numérique. Le premier constat est que si elles sont aussi présentes sur Internet que les hommes, elles sont bien plus souvent victimes de violence en ligne (harcèlement, insulte, divulgation de données personnelles...) et sont bien moins visibles sur les plate-formes. Par ailleurs en 2016, seuls 33% des emplois du numérique était occupé par des femmes et entre 2013 et 2017, le nombre de diplômées dans la tech a baissé de 6% : « *Une start-up lancée par une femme à 30% moins de chance de se faire financer* ».

Manque d'éducation pour les filles

L'économiste Mehdi Lahlou, a dressé un tableau difficile de la situation des femmes au Maroc. Le pays, que l'indice de développement humain classe au 120e rang mondial, reste marqué par une mentalité conservatrice. 40% des femmes sont analphabètes. Leur revenu moyen est de 3000 dollars par an (12000 pour un homme). « *Le Covid a laissé 41% des femmes de 15 à 24 ans, sans rien, ni étude, ni emploi, ni formation* ». Plusieurs questions majeures perpétuent ces inégalités : l'irrespect de la loi, notamment sur le mariage des mineurs, une approche pénale très répressive pour les femmes, et un manque d'accès à l'éducation pour les filles.

Cet article est-il utile ?

-
-
-
-
-

Noter
